

JEAN BOCLE

**Allocution de Jean Boclé Doyen honoraire de la faculté
des sciences de Rennes**

Publications de l'Institut de recherche mathématiques de Rennes, 1988, fascicule S6
« Journée Louis Antoine », , exp. n° 11, p. 1-6

http://www.numdam.org/item?id=PSMIR_1988__S6_A11_0

© Département de mathématiques et informatique, université de Rennes,
1988, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la série « Publications mathématiques et informatiques de Rennes » implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

Allocution de Jean BOCLE

Doyen Honoraire de la Faculté des Sciences de Rennes

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

En prenant la parole ici ce soir, je voudrais le faire au nom de tous les anciens étudiants, assistants ou chefs de travaux de Mr ANTOINE (il n'y avait pas encore de Maître Assistant lorsqu'il a pris sa retraite) et je vais essayer de vous présenter Mr ANTOINE, aussi fidèlement que possible, dans sa fonction de professeur.

Déjà lorsque nous étions réunis autour de lui le 6 juin 1958, à l'occasion de son départ en retraite, c'est un de ses anciens élèves qui lui avait rendu hommage : Mr le Recteur SCHMITT. Mr. SCHMITT était de la première des 35 générations d'étudiants rennais qui ont suivi les cours de Mr ANTOINE. Venu comme étudiant à Rennes alors que Mr ANTOINE était à peu près au milieu de sa carrière de Professeur titulaire à la Faculté des Sciences, j'ai été son élève en Calcul différentiel et intégral en 1941-42, l'année suivante en Géométrie Supérieure puis je l'ai retrouvé pour la préparation à l'agrégation en 1944-45 ; ensuite j'ai été son assistant et son chef de travaux de Janvier 1948 jusqu'à sa retraite. Pendant ces 9 années, j'ai pu apprécier sous un angle nouveau l'enseignement de Mr ANTOINE et son impact sur les étudiants.

Lorsque, étudiants, nous entrions dans la salle de cours du second étage ou dans le petit amphithéâtre de Mathématiques du rez-de-chaussée (une trentaine de places, quarante peut-être en nous serrant bien sur les bancs), nous trouvions le tableau tel que vous le voyez là. Mr ANTOINE - que bien souvent, nous venions de rencontrer, arrivant à la Faculté, au bras de Mme ANTOINE - Mr ANTOINE donc, entré à son tour, toujours ponctuel, posait ses documents, suspendait sa canne à un bout de la chaire, consultait sa montre pour vérifier l'heure et commençait tout de suite son cours ; il parlait d'une voix nette, bien timbrée, avec un débit tel qu'il était facile de prendre des notes - d'autant plus que ses explications étaient toujours très claires et qu'il ne s'embrouillait jamais dans son exposé ; exemples et contre-exemples arrivaient à point pour bien faire comprendre la théorie. Mr ANTOINE marquait ses cours de sa personnalité : comme l'écrivait ERRERA dans une note sur les travaux de Mr ANTOINE , "il cherchait à améliorer et à clarifier les procédés classiques et il y arrivait souvent de façon ingénieuse : par exemple en ramenant le calcul de $\int_0^{\infty} \frac{\sin x}{x} dx$ à l'étude de $\int_0^{\frac{\pi}{2}} \frac{\sin nx}{\sin x} dx$ qui est constant pour n impair". Mr ANTOINE écrivait lui-même les formules au tableau entre deux de ces montants de bois percés de

trous ; il repérait l'endroit où il était arrivé lorsqu'il avait fini d'écrire à l'aide d'une petite fiche de bois tirée de sa poche et enfoncée dans la baguette de gauche ; ainsi il retrouvait rapidement la dernière ligne écrite lorsqu'il devait de nouveau utiliser le tableau et les formules ne se chevauchaient pas. Mr ANTOINE faisait tracer les figures que nécessitait le cours sur de grandes feuilles de papier à dessin, chaque figure portant évidemment une référence en braille, et quand il en avait besoin, il les affichait au tableau à l'aide d'une pince à dessin. Il décrivait alors la figure comme s'il la voyait, sans jamais se tromper, et ne consultait que très rarement les notes en braille qu'il avait prises en la faisant dessiner. Je dois dire que cette utilisation des figures nous impressionnait beaucoup, surtout quand il s'agissait de figures compliquées comme celles que l'on rencontrait parfois dans les solutions de certains problèmes d'agrégation en Élémentaires. J'ai appris récemment qu'une fois, un étudiant, plus hardi que les autres, époustouflé par la maîtrise de Mr ANTOINE dans un exposé de Géométrie Supérieure sur les cartes géographiques, lui avait demandé en plein cours : "mais Monsieur, comment faites-vous ?" et Mr ANTOINE, en souriant, avait répondu : "vous savez, je suis aveugle de guerre, une balle m'a privé de la vue, et la dernière chose que j'ai vue, c'est une carte d'état-major" ; puis il avait ajouté : "en Géométrie, j'ai un avantage sur vous ; vous, vous voyez la figure, mais la figure tout entière ; moi aussi je vois la figure, mais je n'en retiens que la partie qui m'intéresse pour traiter la question". Cette réflexion explique parfaitement le conseil que prodiguait Mr ANTOINE à ses étudiants : "faites quand il le faut des figures partielles, ne retenez que ce qui intervient dans la question à traiter".

Tout se passait si bien et si naturellement pendant les cours de Mr ANTOINE, qu'une de ses anciennes étudiantes m'a dit que, tellement prise par le cours, il lui avait fallu deux ou trois jours, à son entrée en Faculté, pour se rendre compte que son professeur était complètement aveugle.

Le cours de Calcul Différentiel et Intégral de Mr ANTOINE a été édité en 6 fascicules, une première fois, de 1948 à 1951 puis réédité en 1953, 54 et 55 par l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique de Nantes dont Mr SCHMITT était alors le directeur. Ainsi d'autres utilisateurs des Mathématiques que les étudiants de Mr ANTOINE ont pu en prendre connaissance et beaucoup s'en sont émerveillés, certains s'en servent encore. C'est ainsi qu'un collègue m'écrivait, il y a à peu près un an, "chargé pour la première fois du cours de Mathématiques pour les débutants, j'ai donc une raison supplémentaire de consulter le cours de Mr ANTOINE et je cherche à m'inspirer de la concision et de la clarté de son style.

J'admire particulièrement la façon élégante dont il parle des courbes de JORDAN". C'est l'écho de l'opinion d'une Sévrienne qui, presque cinquante ans plus tôt, en 1940, ayant dû quitter la région parisienne, est venue à Rennes où elle a passé le certificat de Calcul Différentiel et Intégral : elle avait trouvé "sensationnel" comme on dirait aujourd'hui, le cours de Mr ANTOINE que lui avait prêté une amie, Mme TRÉPOS.

Lorsqu'il n'y avait pas encore d'assistant ou de chef de travaux de Mathématiques, Mr ANTOINE donnait des devoirs qu'il corrigeait méticuleusement : Mme ANTOINE ou un ou une secrétaire lui lisait les copies, soulignait, barrait, y inscrivait les remarques et la note qu'il lui dictait. Le ou la secrétaire était un étudiant ou une étudiante que Mr ANTOINE choisissait parmi les meilleurs, souvent boursier ou boursière de licence issu(e) du concours. Si le devoir du secrétaire figurait dans le paquet à corriger, par délicatesse, Mr ANTOINE faisait toujours commencer par cette copie là.

Les solutions des problèmes d'agrégation, en Analyse ou en Géométrie, étaient souvent très longues. Néanmoins elles étaient corrigées par Mr ANTOINE dans les moindres détails. Souvent Mr ANTOINE trouvait la meilleure solution à ces problèmes dans le calme de la nuit et il prenait alors des notes à l'aide d'un poinçon et d'une grille délimitant des rectangles correspondant à la dimension des caractères Braille, poinçon et grille qu'il gardait à portée de la main. Le matin, à l'aide de ses notes en braille, il rédigeait lui-même une solution tapée à la machine à écrire ordinaire en plusieurs exemplaires qu'il communiquait aux agrégatifs, surtout à ceux qui, déjà en poste dans l'enseignement secondaire, ne pouvaient pas suivre les séances de préparation. C'était de l'enseignement par correspondance sans organisation officielle avant la lettre. J'ai souvent pensé que le recueil des solutions des problèmes d'agrégation par Mr ANTOINE aurait mérité d'être publié. Quant aux leçons d'agrégation, il faut vraiment avoir vécu l'une de ces séances pour se rendre compte de quoi Mr ANTOINE était capable. Lorsque nous les exposions au tableau, nous n'avions aucune précaution particulière à prendre. Assis dans un coin de la chaire, il notait ses observations au fur et à mesure sur sa petite machine Braille. Une fois la leçon terminée, il réenroulait rapidement le ruban portant ses notes et en le lisant du bout de ses doigts fins et agiles, il commentait la leçon avec le même brio que lorsqu'il faisait ses cours.

A partir de notes en braille, Mr ANTOINE tapait lui-même ses textes d'examen en écriture ordinaire - et il en a fabriqué des textes ! Que ce soit pour le

baccalauréat, pour le certificat de Mathématiques Générales ou de M.P.C., pour la licence ou le D.E.S. de Géométrie Supérieure. Je ne crois pas qu'il y ait eu la moindre erreur dans un texte pendant tout le temps que Mr ANTOINE en a été responsable. Lorsqu'il a eu près de lui des assistants ou des chefs de travaux, il leur communiquait avant les épreuves les textes qu'il projetait de donner et en discutait avec eux. Ces textes étaient toujours variés et le degré de difficulté en était bien dosé. Mr ANTOINE estimait qu'un étudiant qui avait travaillé et compris le cours méritait d'obtenir son certificat ; il élaborait ses textes dans ce but : ceux-ci ne comportaient jamais de traquenards, ni de questions "tordues". Cela ne veut pas dire qu'ils étaient trop faciles, ou même faciles, mais simplement abordables par un bon étudiant. Aussi les résultats aux examens étaient-ils sans surprise pour les reçus comme pour les collés. C'était toujours Mme ANTOINE qui lisait les copies d'examens, et les sessions de Mai-Juin et Octobre étaient pour elle des périodes bien fatigantes. A l'oral, pour consigner ses observations et les notes des candidats, Mr ANTOINE se servait tantôt de sa machine Braille, tantôt de son poinçon et de sa grille (surtout quand il y avait peu de candidats comme en Géométrie Supérieure) ; parfois aussi Mme ANTOINE ou même l'une de ses filles, lui servait de secrétaire. A l'oral comme à l'écrit, Mr ANTOINE ne cherchait pas à embarrasser le candidat ; je ne crois pas qu'un étudiant ait jamais perdu ses moyens devant lui et c'est bien la meilleure condition pour être jugé de la manière la plus équitable. Dès l'interrogation terminée, pas d'attente angoissée, Mr ANTOINE donnait tout de suite le résultat au candidat. Je crois pouvoir dire que Mr ANTOINE était indulgent ; mais ce n'est pas d'une indulgence coupable, due à l'indifférence ou au laxisme qu'il s'agissait ; bien au contraire d'une indulgence engendrée par la compréhension et la bonté chez un homme façonné par l'épreuve et la souffrance.

Grâce à sa cordialité, Mr ANTOINE était d'un abord facile pour ses étudiants, surtout pour ceux qui l'ayant connu en licence, abordaient le D.E.S. ou la préparation à l'agrégation. Un bon étudiant doutait-il de ses capacités à préparer ce concours difficile ? Il pouvait se confier à Mr ANTOINE qui savait lui prodiguer des encouragements et lui redonner confiance en lui-même. Même une fois en poste, si un ancien étudiant rencontrait un problème qu'il ne savait résoudre, il pouvait toujours écrire à Mr ANTOINE qui lui donnait la solution sans commentaire sur ses capacités en regard de la facilité ou de la difficulté de la question ni sur l'intérêt du problème ; c'est ainsi que Mr ANTOINE répondait par exemple à la question : un triangle qui a deux bissectrices intérieures égales est-il

nécessairement isocèle ? Mr ANTOINE était prévenant pour ses étudiants : sans avoir à le demander, il faisait communiquer par son secrétaire aux candidats non admissibles les notes qu'ils avaient obtenues à l'écrit de l'agrégation. S'il fallait dire toutes les attentions que Mr ANTOINE prodiguait à ses élèves, on n'en finirait plus.

Pour résumer, il n'est pas trop fort de dire que nous avons un professeur tout à fait exceptionnel, exceptionnel par la qualité de son enseignement, par sa disponibilité, par son dévouement, mais aussi extraordinaire parce que, par la façon magistrale dont il assurait son service, il nous faisait presque oublier qu'il était aveugle. Le mot "service" prend tout son sens quand il s'agit de Mr ANTOINE : de même qu'il avait servi son pays, il assumait totalement, malgré sa cécité, toutes les servitudes liées à son titre de professeur de l'enseignement supérieur.

Mais nous, étudiants, nous étions loin de nous douter de la persévérance, de l'énergie, de la volonté que Mr ANTOINE devait déployer pour assurer comme il le faisait son service, en surmontant toutes les difficultés dues à son handicap. Pensez au travail nécessité par la rédaction et la correction des 430 pages de son cours d'analyse, ou encore à ce que me rappelait Mme TRÉPOS qui a été sa fidèle secrétaire pendant trois ans : Mr ANTOINE s'astreignait à faire chez lui des pages d'écriture pour ne pas perdre la main et lui demandait de noter tout ce qui n'allait pas lorsqu'il écrivait au tableau et de le lui signaler. Ce dernier détail, Mr ANTOINE l'a révélé lui-même et voici dans quelles circonstances : un décret et 2 arrêtés de 1959 interdisaient aux aveugles de se présenter aux concours de l'enseignement du second degré pour les mathématiques, l'histoire et la géographie dans le second cycle ; Mr ANTOINE n'a pas pu supporter qu'on brime ainsi des aveugles ; il s'est plusieurs fois déplacé à Paris pour plaider leur cause et, à la demande des Intellectuels Aveugles, a rédigé un mémoire dans lequel il faisait preuve d'un véritable talent d'avocat et, dans un passage en particulier, citait sa propre expérience. Voici ce passage :

Pendant trente-huit ans, de 1919 à 1957, j'ai enseigné les mathématiques, d'abord à la Faculté des Sciences de Strasbourg, puis à celle de Rennes. J'avais perdu la vue en 1917. Je m'étais habitué à écrire au tableau ; j'ai pu continuer à le faire grâce à la précaution que j'avais prise de me faire signaler toutes les déformations de mon écriture. Par contre, j'ai tout de suite renoncé à faire moi-même les figures ; je les faisais tracer à l'avance sur des feuilles de papier à

dessin que j'affichais au tableau au fur et à mesure des besoins (généralisation des cartes ou planches murales). Quant aux autres obligations (interrogations, correction des devoirs, examens), elles ne présentent pas plus de difficultés, même pour un aveugle, en mathématiques que dans les autres matières. Mes cours n'ont jamais donné lieu à aucun incident. On m'objectera que cela se passait dans l'enseignement supérieur, mais j'ai la certitude que pour les cours que je faisais au Lycée de Dijon avant la guerre, j'aurais très bien pu les reprendre, étant aveugle, dans la même classe, sans éprouver plus de difficultés qu'à la Faculté.

C'est clair, c'est concis, c'est le style de Mr ANTOINE. Mais voilà, toutes les difficultés rencontrées pour assurer un service exemplaire se résumaient pour lui en ces quelques phrases. Une fois de plus Mr ANTOINE nous donnait là une grande leçon de modestie. Une autre fois, parce que le Président de l'Union des Aveugles de Guerre l'avait, dans un article élogieux, désigné comme l'auteur de la notation mathématique Braille alors utilisée, Mr ANTOINE lui avait écrit pour lui demander de rectifier cette assertion (Mr ANTOINE disait que l'auteur était Mr BOURGUIGNON et que, lui, avait simplement ajouté quelques symboles supplémentaires) et il disait aussi : "vous me flattez trop et je crois que, si cet article m'avait été lu en public, j'aurais rougi comme une petite fille". L'hommage que nous lui rendons aujourd'hui l'aurait également rempli de confusion, mais il l'aurait accepté, je crois, en faisant appel à la notion du devoir et en lui disant qu'il pouvait et devait servir d'exemple aux générations futures - à condition, bien sûr, qu'elles soient informées. Puisse cette journée "Louis ANTOINE" et le nom qui sera donné tout à l'heure à ce grand amphithéâtre y contribuer.

Dans les décisions officielles de 1959 évoquées, il était prévu qu'à chaque professeur grand infirme soit adjoint un fonctionnaire agréé par lui et chargé de l'assister. Mr ANTOINE n'a pas profité de cette disposition légale, mais, sans désignation officielle, Mme ANTOINE a rempli ce rôle avec une totale abnégation. Tous les étudiants de Mathématiques la connaissaient et l'associaient à son mari dans le même respect. Que sa mémoire ne soit donc pas dissociée de celle du professeur Louis ANTOINE que la plupart des étudiants de ma génération n'appelait jamais "ANTOINE" mais toujours "Monsieur ANTOINE". C'était l'hommage discret, la marque de respect qu'instinctivement nous rendions entre nous à ce professeur hors du commun qu'était Monsieur Louis ANTOINE.